

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	ROHPER 1-GL 2PK 9100 VOC FAST CURE ACTVR	Date de Révision:	8/14/2014
Product Identifier:	214432	Société/Entreprise:	8/13/2014
Classe/Utilisation du Produit:	Fast Cure Activator/9100 System		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Département de Régulation		
Numéro de téléphone d'urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Nocif si inhalé. Dangereux si ingéré. Provoque des brûlures des yeux. Provoque l'irritation des yeux. Provoque l'irritation cutanée. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Liquide et vapeurs inflammables. Assurer une ventilation adéquate pour conserver l'exposition sous la limite d'exposition recommandée, le cas échéant. Nocif si inhalé. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, maux de tête ou nausées. Vapeur nocive. Provoque une irritation des yeux, de la peau, nez et gorge. Peut irriter les yeux, la peau ou une irritation des voies respiratoires. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

74% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown acute toxicity

CONSEILS DE PRUDENCE SGH

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P220	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P351	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
P374	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
P402	Stocker dans un endroit sec.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P410	Protéger du rayonnement solaire.
P411+P235	Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F. Tenir au frais.
P420	Stocker à l'écart des autres matières.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

MENTIONS DE DANGER SGH

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H303	H303 <undefined>
H305	H305 <undefined>
H313	H313 <undefined>
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	H320 <undefined>
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

3. Information sur les composants
--

HAZARDOUS SUBSTANCES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt. % Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Sulfate de Baryum	7727-43-7	25-50		
Calcaire	1317-65-3	10-25		
Résine De Polyamide	68424-41-9	10-25		
Nonylphénol	84852-15-3	2.5-10	GHS05-GHS07	H302-314
Xylène	1330-20-7	2.5-10	GHS02	H226
N-BUTANOL	71-36-3	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-302
Polymers/Binder/Resin	Propriétaire	1.0-2.5		
Éthylbenzène	100-41-4	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H225-332
Alcool isopropylique	67-63-0	1.0-2.5	GHS02	H225
Silice Cistalline	14808-60-7	0.1-1.0	GHS07	H302

The text for GHS Hazard Statements shown above (if any) is given in the "16. Other Information" section.

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. 411 <undefined>

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction recommandés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. La combustion dégage des vapeurs toxiques de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'autres gaz. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. 452 <undefined>

6. Mesures en cas de déperdition accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protéger en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. 536 <undefined>537 <undefined>

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Sulfate de Baryum	7727-43-7	35.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Calcaire	1317-65-3	25.0	N.E.	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Résine De Polyamide	68424-41-9	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Nonylphénol	84852-15-3	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	10.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
N-BUTANOL	71-36-3	5.0	N.E.	N.E.	100 ppm	N.E.
Polymers/Binder/Resin	Propriétaire	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	125 ppm	100 ppm	N.E.
Alcool isopropylique	67-63-0	5.0	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.
Silice Cristalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3 [Respirable]	N.E.	0.1 mg/m3 [Respirable]	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.621	pH:	NE
Freeze Point, °C:	ND	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Partition Coefficient, n-octanol/water:	Aucune information.
Decomposition Temp., °C:	Aucune information.	Explosive Limits, vol%:	1.0 - 12.0
Boiling Range, °C:	180 - 545	Point d'éclair, °C:	27
Inflammabilité:	Supports Combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Aucune information.
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	ND
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(See "Other information" Section for abbreviation legend)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49 degrés C (120 degrés F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des brûlures aux yeux. Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact provoque une irritation de la peau. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la reexposition à la substance.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac. Nocif si ingère. Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B).

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapor LC50
84852-15-3	Nonylphénol	580 mg/kg Rat	2031 mg/kg Rabbit	N.I.
1330-20-7	Xylène	4300 mg/kg Rat	N.I.	47635 mg/L Rat
71-36-3	N-BUTANOL	790 mg/kg Rat	3400 mg/kg Rabbit	N.I.
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15354 mg/kg Rabbit	17.2 mg/L Rat
67-63-0	Alcool isopropylique	4396 mg/kg Rat	12800 mg/kg Rabbit	N.I.
14808-60-7	Silice Cristalline	500 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. - No Information

12. Informations écologiques

L'INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Yes	Yes	Yes	Yes

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

Xylène
N-BUTANOL
Éthylbenzène

N° CAS

1330-20-7
71-36-3
100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA dans ce produit.

Inventory Information

Country

USA (TSCA)
Canada (DSL)
Mexico(INSQ)
Europe (EINECS)
Japan (ENCS)
Philippines (PICCS)
China (IECSC)
Australia (AICS)
Korea (KECI)
New Zealand (NZIOC)

Value

Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.
Aucune information.

Aucune information.

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

Avertissement: Les ingrédients présents dans le produit sont connus à l'état de Californie pour causer le cancer.

Nom chimique

Éthylbenzène
Silice Cristalline

N° CAS

100-41-4
14808-60-7

Proposition 65 de Californie, toxines reproductives

Avertissement: Les ingrédients dans le produit sont reconnus par l'état de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres dangers pour la reproduction.

Absence de toxines reproductives de la Proposition 65 dans ce produit.

Règlementations internationales**SIMDUT canadien:**

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 entêtes.

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 3 Inflammabilité: 3 Risque physique: 1 Protection individuelle: X

CLASSE SIMDUT
CANADIENNE:: B2 D2B

Classements NFPA
Santé: N.E. Inflammabilité: 3 Instabilité 0

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, g/L: 246

MSDS REVISION DATE: 8/14/2014

MOTIF DE LA RÉVISION: Aucune information.

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS05



GHS07



Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.